



# FORMATION

## **Auxiliaire de vie - Assistant(e) technique en milieu familial et collectif - Blocs 1 & 2**

CAP ATMFC UP1&2

**OBJECTIF** Intervenir auprès des personnes dépendantes.

**PUBLIC** Tout public

**PRÉ-REQUIS** Sans

**DURÉE** La durée de l'action de formation est estimée à **25 heures**, dont :  
- **25 heures** en e-learning à distance

**TYPE** Formation à distance

**PERIODE DE  
REALISATION** 4 semaines à partir de la date de début de formation

**EVALUATION** Exercices d'application sur plateforme e-learning.

**SANCTION** Epreuves ponctuelles n°EP1 & EP 2  
correspondant aux Blocs de compétences n°1 & 2 (UP1&2) de  
certification RNCP Cap Assistant(e) technique en milieu familial  
et collectif, sans période temporaire de mise en situation en milieu  
professionnel.  
Présentation en candidat libre à l'examen sous forme d'épreuves  
ponctuelles. Inscription sur :  
[https://ecc.orion.education.fr/inscrintetpro/inscriptionpublic?Ucod  
\\_dom=CAP](https://ecc.orion.education.fr/inscrintetpro/inscriptionpublic?Ucod_dom=CAP)  
ou physiquement en vous rapprochant de l'académie de votre lieu  
d'habitation

# PROGRAMME

Cette action de formation est une action concourant au développement des compétences réalisée suivant un format à distance.

## SEQUENCE A DISTANCE

### Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser

Le stagiaire devra réaliser les travaux suivants dans le temps imparti.

<b>Travaux</b>	<b>Durée estimée (h)</b>
<b>Partie 1 : Visionnage des vidéos de cours à distance et réalisation des exercices</b> A. PRESENTATION ET COMMUNICATION A1 - av - 1. Découverte du Métier A1 - av - 2. Risques et les limites des missions A1 - av - 3. Ergonomie, risque et prévention A2 - av - Communication A3 - av - Autonomie A4 - av - Courses et rangement dans le frigo A5 - av - Hygiène alimentaire	5h
<b>Partie 2 : Visionnage des vidéos de cours à distance et réalisation des exercices</b> B. HYGIENE ET ENTRETIEN B1 - av - Entrée chez le bénéficiaire B2 -av- Règles d'hygiène B3 -av- Lavage des mains B4 -av- Description des produits B21 - av - Entretien du logement - Vitres B22 - av - Entretien du logement - Plan de travail B23 - av - Entretien du logement - Chambre B24 - av - Entretien du logement - Salle de bain B25 - av - Entretien du logement - Sanitaires B26 - av - Entretien du logement - Sols du séjour B31 - av - Entretien particulier - Frigo et tri B32 - av - Entretien particulier - Micro-onde B33 - av - Entretien particulier - Four	5h

<p>B34 - av - Entretien particulier - Lave-vaisselle B35 - av - Entretien particulier - Machine à café</p>	
<p><b>Partie 3 : Visionnage des vidéos de cours à distance et réalisation des exercices</b> C. ALIMENTAIRE, PETIT OUVRAGE, ENTRETIEN ET PROFESSIONNALISATION C1 - av - Préparation d'un repas ou d'une partie d'un repas C2 - av - Service C3 - av - Débarrassage C4 - av - Méthode de conservation C5 - av - Entretien du linge de maison C6 - av - Repassage et petits ouvrages C7 - av - Connaissance des milieux d'activité C8- av - Bien communiquer : Vocabulaire, techniques de communication et gestion du stress</p>	7h
<p><b>Partie 4 : Visionnage des vidéos de cours à distance et réalisation des exercices</b> D. PETIT OUVRAGE, ENTRETIEN ET PROFESSIONNALISATION D1 - av - Présentation D2 - av - Connaissance des milieux d'activités - la cuisine D3 - av - Les compétences en qualité d'assistant technique D4 - av - Respecter une tenue et une présentation professionnelle adaptée D5 - av - Connaître les mécanismes et les risques de la biocontamination en milieu collectif D6 - av - Comprendre et intégrer les principes de la restauration différée D8 - av - Accueil des usagers et l'organisation en salle à manger collective D9 - av - Entretien et remettre en état les espaces collectifs de vie et techniques en utilisant le matériel professionnel D10 - av - Connaître le circuit du linge en collectivité D11 - av - Prévenir les troubles musculo squelettiques D11b - av - Créer son profil professionnel pour trouver un emploi D12 - av - Quizz &amp; Exercices</p>	8h
<p><b>TOTAL estimé à distance</b></p>	<b>25h</b>

Au cours de la réalisation de l'action, des supports de cours digitalisés en vidéos seront mis à la disposition du stagiaire, sur une plateforme e-learning accessible à l'url suivant : <https://cours.lecolefrancaise.fr/>

Le suivi de l'exécution de l'action de formation, pour la séquence réalisée à distance, sera effectué au moyen de travaux que le stagiaire devra réaliser sur ordinateur sur la plateforme pédagogique e-learning de **L'ECOLE FRANCAISE**, ou sur des logiciels tiers.

Les exercices et travaux à effectuer par le stagiaire prendront la forme de tests, quizz ou mises en situation professionnelles.

Ces travaux devront être réalisés tout au long de la période de réalisation de l'action de formation.

## **Modalités d'assistance du stagiaire lors de la séquence de formation réalisée à distance**

### ***1/ Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation :***

Astrid Clémares : Maitrise Droit Privé, Paris XII, Directrice des consultants pédagogique de L'Ecole Française, assistée d'une équipe de conseillers et experts métiers dédiés par parcours de formation.

Thibault Viguié : Responsable pédagogique de l'Ecole Française. Master ESSCA. Master in Business Administration, Université Corvinus de Budapest.

Guillaume Caillot : Directeur Général de l'Ecole Française, ISC Paris – MBA Management des communications d'entreprises. Ecole de Commerce Européenne - Spécialité Marketing et Communication.

### ***2/ les modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes ;***

Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire est accompagné dans tous les cas via la messagerie intégrée à la plateforme e-learning de L'ECOLE FRANCAISE. Il peut également solliciter un accompagnement par e-mail à l'adresse [administration@lecolefrancaise.fr](mailto:administration@lecolefrancaise.fr).

Le stagiaire peut solliciter un ou plusieurs rendez-vous privés en 1-à-1 avec un professionnel expert via la plateforme **Calendly** intégrée dans la plateforme e-learning. Les conditions d'accès dépendent de la formule tarifaire LIGHT, BASE, ou PREMIUM ([conditions tarifaires](#)).

### ***3/ les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.***

Dans tous les cas, une assistance sera apportée au stagiaire dans un délai de maximum de 7 jours après l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : [administration@lecolefrancaise.fr](mailto:administration@lecolefrancaise.fr)

Le délai d'assistance pourra être plus rapide en fonction de la formule tarifaire LIGHT, BASE, ou PREMIUM ([détail des conditions](#)).

## **Moyens pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire**

Dans le cadre de la réalisation de la séquence de la formation réalisée à distance, un accès individuel sera ouvert au nom du stagiaire, sur la plateforme en ligne de l'Ecole Française.

Cette plateforme pédagogique, qui prend la forme d'un Learning Management System (L.M.S) accessible au moyen d'une simple connexion internet, regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo ou audio visionables en ligne
2. Les exercices d'évaluation : réalisation d'études de cas et mises en situation professionnelles.

La possibilité de conserver ou télécharger les contenus pédagogique dépend de la formule tarifaire LIGHT, BASE, ou PREMIUM ([détail des conditions](#)).

Conditions tarifaires des formules : l'organisme de formation propose 3 formules tarifaires. La formule LIGHT à 699€, la formule BASE à 999€ et la formule PREMIUM à 1379€.

### **Evaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de formation**

- Chaque complétion d'un chapitre (ex: cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de donnée MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.

Au cours de la réalisation de la séquence de l'action de formation à distance, les acquis des stagiaires seront évalués grâce à des tests en ligne.

### **Modalités de sanction de l'action de formation**

L'action de formation est sanctionnée par le passage d'une certification qui a vocation à sanctionner un ensemble de compétences. L'inscription au passage de cette certification est à l'initiative de l'apprenant auprès du certificateur déclaré dans le programme ainsi que sur la plateforme MonCompteFormation. La formation donne lieu, dans tous les cas à la remise d'une attestation de formation téléchargeable au format PDF sur la plateforme e-learning de l'école, à la fin de la formation.